



Conditions Générales de Vente

1. Séances et sessions de char à voile :

Les séances et les sessions de char à voile de l'école de char à voile EKS44 sont accessibles et réservées à toute personne âgée d'au moins 6 ans révolus, sauf sur demande d'un responsable légal, en bonne condition physique et ne possédant pas de contre-indications à la pratique du char à voile.

2. Les tarifs :

Les prix des prestations sont définis par le document tarifaire d'EKS-44 affichés à l'accueil, et disponible sur le site internet de l'établissement www.eks44.fr.

Les modalités des prestations sont définies sur le site internet d'EKS-44.

3. Assurance :

Tous les participants aux prestations proposées sont assurés en responsabilité civile par le contrat d'assurance FFCV d'EKS 44. Nous informons nos clients qu'ils ne sont pas assurés en individuel accident ; ils ne sont pas assurés s'ils se blessent de leur seul fait. Nous vous invitons à vous rapprocher, en amont de votre pratique chez nous, vers votre assurance personnelle ou un courtier.

4. Paiement et Bons Cadeau

Le paiement des prestations sur place peut s'effectuer par chèque vacance (ANCV), en chèque, ou en espèces et par carte bancaire en utilisant le système de paiement en ligne disponible, cela implique l'utilisation d'un support (smartphone, tablette) et d'une connexion data.

Les acomptes par paiement en ligne sont remboursables par re-crédit de la CB, dans les délais légaux et annoncés dans les conditions d'annulation.

Les paiements pour les bons cadeau sont non remboursables, après le délai légal de rétractation.

5. Inscription - Formalités - Déclarations :

Un formulaire papier sera à signer par le pratiquant ou son représentant légal, avant le début de la session. Pas de certificat médical demandé.

6. Annulation :

De la part d'EKS-44 : il vous sera proposé en premier un avoir ou un report de séance/session à une date ultérieure, ou si vous ne pouvez pas reporter, un remboursement des séances/sessions.

De votre part : vous avez réservé et réglé l'acompte des prestations : si vous annulez, une partie ou la totalité des réservations, avant les 6 jours de la date des prestations prévues, un report ou un remboursement pourra vous être proposé, si vous annulez dans les 6 jours la somme correspondant à l'acompte sera conservée sauf sur présentation d'un justificatif médical.

En cours de séance/session de la part d'EKS-44 pour raisons techniques ou conditions météorologiques : une somme minimum (proportionnelle à la durée de pratique) sera conservée, un avoir ou un remboursement peut être effectué sur le reste de l'encaissement.

7. Vol, bris ou perte de matériel personnel :

EKS-44 décline toute responsabilité en cas de bris, perte ou vol de matériel personnel (bijoux, montre, lunettes, lentilles, appareil photo, jeux électroniques ...) durant votre présence au sein de l'école.

7. Informatique :

En application de la loi informatique et liberté, vous pouvez accéder à toutes les informations vous concernant et demander les rectifications opportunes en cas de nécessité. Sauf avis contraire de votre part, EKS-44 se réserve la possibilité de les utiliser pour vous faire parvenir diverses documentations.

8. Photos et vidéos :

Les photos produites et utilisées par EKS-44 à l'occasion de la pratique sont non contractuelles. Sauf avis contraire de votre part, les photos ou les vidéos prises à l'occasion de votre stage de char à voile pourront être utilisées ultérieurement (catalogue, site web, ...) sans qu'aucune rétribution ni compensation ne puissent être réclamées à EKS-44.